

Harcelons le harcèlement!

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **83 (1991)**

Heft 1

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386389>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Harcelons le harcèlement!

La force d'inertie de ce que l'on peut appeler *idées reçues, inconscient collectif, éléments d'idéologie*, ou que sais-je encore, est certainement une des plus lourdes à déplacer. Ne serait-ce, peut-être, que parce qu'elle est d'abord une des plus difficiles à déceler, puis à traquer. L'image de la femme en tant qu'idée reçue ou doxa ou... (voir notre liste plus haut) en est un exemple frappant. Que de combats n'a-t-il pas fallu, par exemple, pour épurer (et y est-on vraiment parvenu à ce jour...) les manuels scolaires de stéréotypes du genre, plus ou moins *adaptés*, «papa lit et maman coud»?

Or ce substrat culturel de l'image féminine n'est pas seulement des plus enfouis, il induit des conduites typiques elles aussi: celles de l'homme, du mâle, face à la femme. Le harcèlement sexuel, dont la femme est la victime (et victime est le mot juste!) en est une peu glorieuse expression. La lutte pour l'éradiquer n'en est, dans nos sociétés qui se targuent d'être modernes, civilisées et égalitaires, qu'à ses balbutiements. L'absence de réaction des femmes et des milieux concernés, ceux qui, quant à eux, se targuent d'être progressistes, n'en est pas la cause première. Celle-ci réside sans doute d'abord dans la profondeur, culturellement parlant, à laquelle plongent ces comportements inacceptables.

N'oublions toutefois pas que ces «milieux concernés» et «progressistes» sont, à leur manière, également *solidaires* de cette société qu'ils cherchent à transformer et que, par conséquent, ils n'échappent pas totalement à l'influence de ce substrat culturel où le mâle trône encore. Autrement dit, le machisme ambiant fait encore certains ravages ou des ravages certains (c'est selon les cas et les... personnes) jusque dans le mouvement ouvrier toujours à prédominance virile. Pour cette raison au moins, il nous a paru nécessaire de faire un tour du problème «harcèlement sexuel au travail», sous l'angle d'un épisode genevois passé – mais encore frais – d'un commentaire juridique précis et détaillé ainsi que, visées toutes pratiques et nécessaires à la fois, sous celui de la politique syndicale à adopter concrètement sur cette question et d'une bibliographie sélective destinée à faciliter l'information de tout un chacun. Car tout un chacun est directement concerné.

fq